



PARTICULIERS

Face aux propos suicidaires, ouvrir un nouvel horizon.

■ Dispositif Horizon



santé
famille
retraite
services

www.picardie.msa.fr

MSA Picardie



Un dispositif spécifique d'écoute et d'accompagnement en prévention du suicide

la MSA de Picardie a mis en place HORIZON, un dispositif dédié à la prévention du suicide.

Animé par une infirmière et une psychologue du travail, il s'appuie sur tout un réseau d'organismes et de professionnels qui accompagnent les personnes en souffrance parmi lesquels les professionnels de santé, les psychologues, les travailleurs sociaux, les associations...

? Qui est concerné par le dispositif Horizon ?

Toutes les personnes affiliées à la MSA et ayant des propos suicidaires ou un comportement le laissant supposer mais également pour les personnes confrontées aux idées suicidaires d'un proche ou endeuillée par le suicide.

Néanmoins, avant de la signaler auprès d'Horizon, il devra s'assurer que la personne concernée a bien donné son consentement.



? Que se passe-t-il lorsque le dispositif Horizon est sollicité ?

Lorsqu'une personne en détresse est signalée, un membre de l'équipe Horizon prend contact avec elle sous 4 jours ouvrés. Bien que tout un réseau de professionnels soit mis en place, l'accompagnateur restera son interlocuteur privilégié tout le temps de l'accompagnement qui se fait en toute confidentialité et qui peut durer jusqu'à 12 mois, avec un suivi régulier, le temps que la crise suicidaire soit écartée.

Sont mis en œuvre, dans le respect du secret professionnel :

 Une évaluation du risque suicidaire

 Une fixation d'objectifs adaptés à la situation et à l'état de la personne en souffrance

 Des rendez-vous physiques et/ou téléphoniques réguliers

 Une analyse de la situation

 Une mobilisation des professionnels pouvant intervenir sur les problématiques

 Un suivi de la situation

Quand solliciter le dispositif Horizon ?

Vous avez repéré des signes de détresse chez une personne : idées noires inhabituelles, repli sur soi, propos dévalorisants, désir exprimé d'en finir, changement d'humeur, de comportement, isolement, aspect négligé, fatigue importante, insomnie, consommation excessive d'alcool, drogues, médicaments, perte de goût pour les centres d'intérêts habituels... C'est le cumul et l'intensité de ces signes inhabituels qui vous alertent.

Vous êtes inquiet et vous avez obtenu l'accord de la personne pour être appelée par les membres de l'équipe Horizon ?

Comment solliciter le dispositif Horizon ?

Contactez la MSA Picardie du lundi au vendredi de 9h à 17h :

 **03 22 80 60 02**

 **cellulesignalement.grprec@picardie.msa.fr**

AGRI'ÉCOUTE

Service d'écoute 24h/24 et 7J/7 dédié au monde agricole et rural

 **09 69 36 29 19***

 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local



MSA Picardie

www.picardie.msa.fr

8 avenue Victor Hugo

CS 70828

60 010 BEAUVAIS CEDEX



MSA Picardie